



N'attendez plus!

Faites fructifier votre argent pour assurer votre avenir financier.

CORELOGIC SOLUTIONS



Empruntez la voie express pour épargner

1

Rendez-vous au macanadavieautravail.com, puis ouvrez une session à titre d'invité en utilisant l'identificateur d'accès et le mot de passe correspondant à votre sous-groupe:

CoreLogic Solutions:

Identificateur d'accès : 2142074

Mot de passe : CLSGuest

Symbility Solutions:

Identificateur d'accès : 2101704

Mot de passe : SYMGuest

Prospects:

Identificateur d'accès : 8718926

Mot de passe : he4WYGm9

Next Gear Solutions:

Identificateur d'accès : 3958860

Mot de passe : INTGuest

2

Sélectionnez **Adhérer maintenant**.

3

Suivez les étapes pour adhérer à votre régime collectif.



Rendez-vous en ligne pour en savoir plus sur votre régime collectif

Accédez rapidement et facilement à votre compte, ainsi qu'à des outils et des ressources qui vous aideront à tirer le maximum de votre argent.

- **Sécurisé.** Vos renseignements personnels sont protégés.
- **Rapide.** Vous pouvez adhérer en moins de 15 minutes.
- **Facile.** Adhésion express vous guide à chaque étape.



Besoin d'aide? Nous sommes là pour vous.

Appelez-nous au 1 800 724-3402, du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h HE. Votre numéro de police est le 66068 et votre numéro de sous-groupe est le 01. Ayez ces numéros en main pour que nous puissions vous aider plus rapidement.

Une occasion s'offre à vous — saisissez-la

Saisissez l'occasion qui se présente. Votre régime collectif est la clé pour répondre à vos besoins d'épargne. Comment? Lorsque vous y adhérez, vous passez à l'action, ce qui signifie que votre épargne peut commencer à croître. C'est aussi simple que cela.

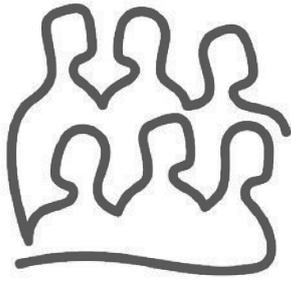
Lorsqu'il est question de planifier et d'épargner pour votre avenir, plus vous commencez tôt, plus ce sera facile. Considérez ce guide comme un bon ami qui est là pour vous aider à prendre des décisions qui cadrent avec vos besoins actuels et futurs.

Commençons sans tarder! Suivez les étapes qui se trouvent à l'intérieur de la page couverture de ce guide. Il s'agit de votre avenir. Mettez-le en marche.

Prêt à passer à l'action?

Si vous êtes prêt à adhérer à votre régime collectif maintenant, suivez les étapes indiquées à l'intérieur de la page couverture de ce guide pour passer à l'action. C'est aussi simple que cela!





Qu'avez-vous à gagner? (Beaucoup.)

Vous menez une vie active et travaillez fort pour gagner votre argent, mais que peut faire votre argent pour vous? Découvrez-le et profitez des avantages, tant aujourd'hui que demain, en adhérant à votre régime collectif.



Payez-vous d'abord. Les cotisations par retenues salariales sont automatiquement investies dans votre régime collectif. C'est facile puisque vous n'avez aucune mesure à prendre!



Des avantages fiscaux. Vous aimez les remboursements d'impôt immédiats? Les cotisations à votre REER peuvent être versées dans votre régime collectif avant le calcul de l'impôt sur le revenu, ce qui vous permet de payer moins d'impôt sur-le-champ. Vous avez donc plus d'argent dans vos poches!



De « l'argent gratuit » de Corelogic Solutions Canada, ULC. Chaque fois que vous versez une cotisation, Corelogic Solutions Canada, ULC en fait autant. Ne pas profiter de cet avantage, c'est comme recevoir un chèque et ne pas l'encaisser. C'est aussi simple que cela.



Des frais peu élevés. Les frais associés à un régime collectif s'apparentent aux soldes liés à l'achat en gros à l'épicerie; si vous achetez plusieurs articles identiques, le coût unitaire est moins élevé que si vous n'en achetiez qu'un seul. Dans un régime collectif, les cotisations salariales sont mises en commun et les placements sont achetés en bloc, assurant ainsi le maintien de frais peu élevés pour que votre argent puisse fructifier. Le pouvoir d'achat – voilà la superpuissance de votre régime collectif.



Regroupez votre épargne. Les frais peu élevés et l'avantage de la capitalisation (l'argent que vos placements rapportent est réinvesti pour croître encore plus!) ne devraient pas s'appliquer uniquement à l'argent qui se trouve dans votre régime collectif. Transférez l'épargne détenue ailleurs dans votre régime collectif pour qu'elle puisse également profiter de ces avantages! Il est plus facile de garder le cap sur vos objectifs financiers si toute votre épargne se trouve au même endroit.

Vous pouvez adhérer à ces régimes. Pour en savoir plus sur ces régimes, rendez-vous au parcoursjudicieuxexpress.com.

- **Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) :** Il s'agit d'un excellent moyen d'épargner pour la retraite qui offre des avantages fiscaux intéressants. Votre époux ou conjoint de fait peut également adhérer au régime.
- **Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) :** Ce compte vous permet d'épargner et de faire croître votre argent à l'abri de l'impôt. De plus, les retraits ne sont pas imposables. Votre époux ou conjoint de fait peut également devenir un participant au régime.





Réponses à vos questions

Adhésion

Quand pouvez-vous adhérer au régime?

REER

Après 3 mois d'emploi

CELI

Après 3 mois d'emploi

Votre époux / conjoint de fait peut-il participer au régime?

REER

Oui

CELI

Oui

Cotisations

Êtes-vous tenu de cotiser au régime?

REER

Oui

CELI

Non

Cotisations

Combien pouvez-vous verser?

REER

Jusqu'à 6p. 100 de votre rémunération

CELI

Vous pouvez verser tout montant jusqu'à concurrence du plafond fixé par l'Agence du revenu du Canada

Comment pouvez-vous verser des cotisations supplémentaires?

REER

Par les cotisations salariales et les services bancaires en ligne

CELI

Grâce à la banque en ligne

Combien votre employeur verse-t-il au régime?

REER

Votre employeur égalise vos cotisations régulières à un taux de 50p. à un maximum de 3p. du salaire

CELI

Votre employeur ne cotise pas à ce régime

Pouvez-vous transférer l'actif de vos autres régimes d'épargne à ce régime?

REER

Oui. Composez le 1 800 724-3402 pour connaître la marche à suivre

CELI

Oui. Composez le 1 800 724-3402 pour connaître la marche à suivre

Quelles sont les règles relatives aux retraits?

REER

Aucun retrait de cotisations patronales

CELI

Vous pouvez effectuer des retraits en tout temps

Que se produit-il si vous ne faites aucun choix de placements?

REER

Vos contributions seront investies dans le fonds BlackRock LifePath qui arrive à échéance le plus près de l'année au cours de laquelle vous atteignez l'âge de 65 ans

CELI

Vos contributions seront investies dans le fonds BlackRock LifePath qui arrive à échéance le plus près de l'année au cours de laquelle vous atteignez l'âge de 65 ans



Voici un sommaire de votre régime collectif en date du 1-janvier-2023. Vous trouverez tous les renseignements dans les documents officiels du régime que vous pouvez obtenir auprès de Corelogic Solutions Canada, ULC. En cas d'erreur dans ce sommaire ou de divergences entre cette section et les documents officiels du régime, ces derniers prévaudront. Appelez-nous au 1 800 724-3402 pour en savoir plus.

Vous avez la responsabilité de vous renseigner sur le régime et sur vos droits aux termes de celui-ci en utilisant les outils mis à votre disposition par l'administrateur de votre régime et la Canada Vie. Vous pouvez également demander un relevé imprimé de votre compte, une copie de votre demande d'adhésion et tout autre document que vous avez le droit de recevoir en vertu de la législation applicable. Certains de ces droits s'appliquent également au bénéficiaire de votre régime ou à un autre demandeur.



Nous avons les réponses à vos questions

Voyez comment nous pouvons vous aider



Appelez-nous

Si vous avez des questions au sujet de votre régime collectif, composez ce numéro. Notre équipe est là pour vous aider.

1 800 724-3402

**Du lundi au vendredi, entre
8 h et 20 h HE**



Gérez votre régime collectif grâce à Ma Canada Vie au travail

C'est le site à consulter pour vérifier le solde de votre compte, vous renseigner sur vos options de placement et gérer votre régime collectif.

macanadavieautravail.com



Consultez le programme de formation parcours judicieux pour en savoir plus

Accédez à des outils et à des ressources qui vous aideront à comprendre la planification de la retraite, l'épargne, l'investissement et plus encore. Ce site renferme des vidéos, des calculateurs et des articles classés selon les différentes étapes de votre parcours d'épargnant.

parcoursjudicieuxexpress.com

Voyez tout ce que la Canada Vie peut vous offrir
Découvrez d'autres moyens d'épargner et de vous protéger,
vous et votre famille, et plus encore.

canadavie.com